



2022

Rapport annuel d'activités

I. Introduction

Après deux années compliquées suite à la crise sanitaire et aux inondations, l'année 2022 a laissé entrevoir une reprise générale des activités dans tous les secteurs de la vie, ce fût aussi le cas pour MobiliSud, qui peu à peu retrouve son rythme de croisière avec un nombre d'appels et de demandes de trajets effectués en croissance.

Les démarches répétées pour faire adhérer de nouvelles communes ont été infructueuses malgré un changement de la charte. Nous nous sommes donc résolus à composer avec les six communes déjà membres en créant une nouvelle dynamique renforçant nos partenariats, par la diversification d'offres de notre part pour plus d'impact et vers une mobilité plus inclusive.

C'est dans cette optique que MobiliSud a conclu un accord avec la commune d'Hastière pour lancer un projet pilote en mobilité douce dans le secteur de Education à la Mobilité et la Sécurité Routière.

En effet, les conclusions de l'étude de faisabilité réalisée l'année passée ont aboutie à ce projet pilote. Une évaluation du projet sera organisée avec tous les acteurs à la fin de cette expérience pilote.

Dans le cas où cette expérience pilote serait concluante, nous envisageons d'ouvrir ce projet à d'autres communes de l'arrondissement, tout en laissant la priorité aux communes déjà adhérentes à notre charte.

Le projet est financé par le SPW Mobilité et sera réalisé en collaboration avec l'ASBL APPER Wallonie en tant que prestataire.

Outre l'amélioration de nos missions envers les bénéficiaires, la précaution majeure du Conseil d'Administration en 2022 était d'établir une analyse approfondie de la situation financière de MobiliSud service par service afin de se faire une idée de l'impact de chaque service au niveau comptable.

Pour ce faire, l'ASBL a fait appel à l'aide de Crédal pour cette analyse approfondie.

II. Table des matières

I. Introduction	0
II. Table des matières	1
III. Chapitre 1	2
Analyse statistique des activités réalisées	2
Service 1 : Guichet d'information par téléphone	2
Service 2 : Transport de personnes à la demande	5
Service 3 : Auto-école à tarif social	8
Service 4 : Mobilité douce	10
Ligne du temps	11
1 ^{er} trimestre	11
2 ^e trimestre	12
3 ^e trimestre	13
4 ^e trimestre	14
IV. Chapitre 2	15
Bilan financier	15
Prévision 2023	16
V. Conclusions	17
VI. Partenaires	18

III. Chapitre 1

Analyse statistique des activités réalisées

Service 1 : Guichet d'information par téléphone

Pour qui :

Tous les habitants de l'arrondissement de Dinant.

Comment :

Ils peuvent contacter notre centrale au 0800/37.309 ou par e-mail : contact@mobilisud.be

Quoi :

Nous les conseillons au mieux pour l'organisation de leur déplacement.

Nous pouvons leur apporter des informations :

Un horaire d'un transport en commun ;

Le taxi social de leur localité ;

Notre cadastre local des solutions de transport ;

Le transport intermodal (combinaison de différents types de transports pour aller d'un point A à un point B) ;

Le covoiturage : « Carpool » Cette plateforme met en relation des navetteurs qui possèdent un véhicule avec des personnes qui n'en possèdent pas et qui souhaitent organiser le même trajet. Nous avons un rôle de promotion pour cette plateforme envers les communes ;

Et enfin, notre service, s'ils entrent dans nos conditions.

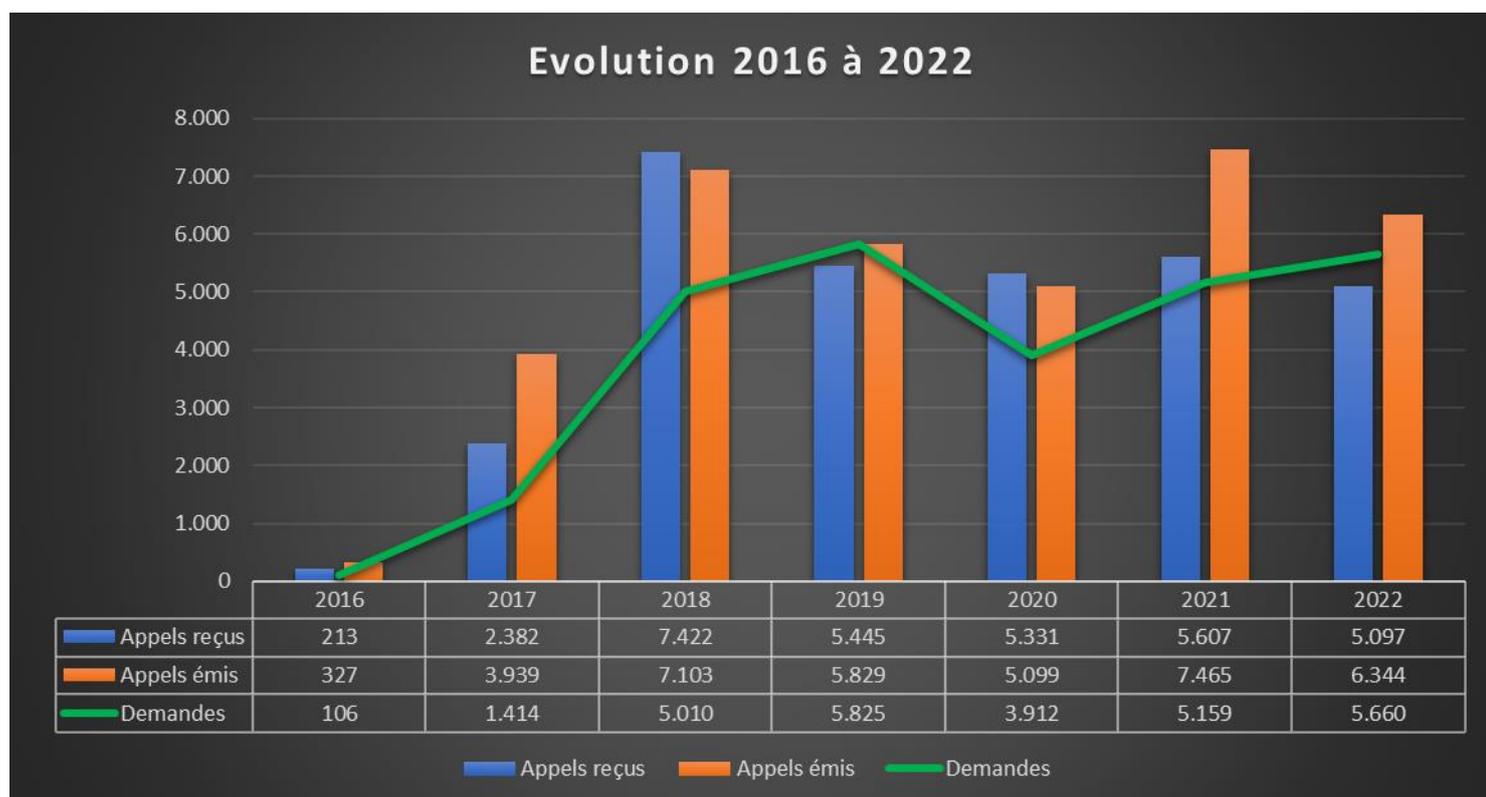
Objectifs pour 2022 :

Assurer un rôle d'éducation permanente auprès de la population pour promouvoir la mobilité durable et alternative à l'usage individuel de l'automobile ; Maintenir et étoffer le cadastre de mobilité pour tout l'arrondissement de Dinant. Par cet outil, pouvoir fournir une solution, orientation pour toute demande.

Evaluation de l'année :

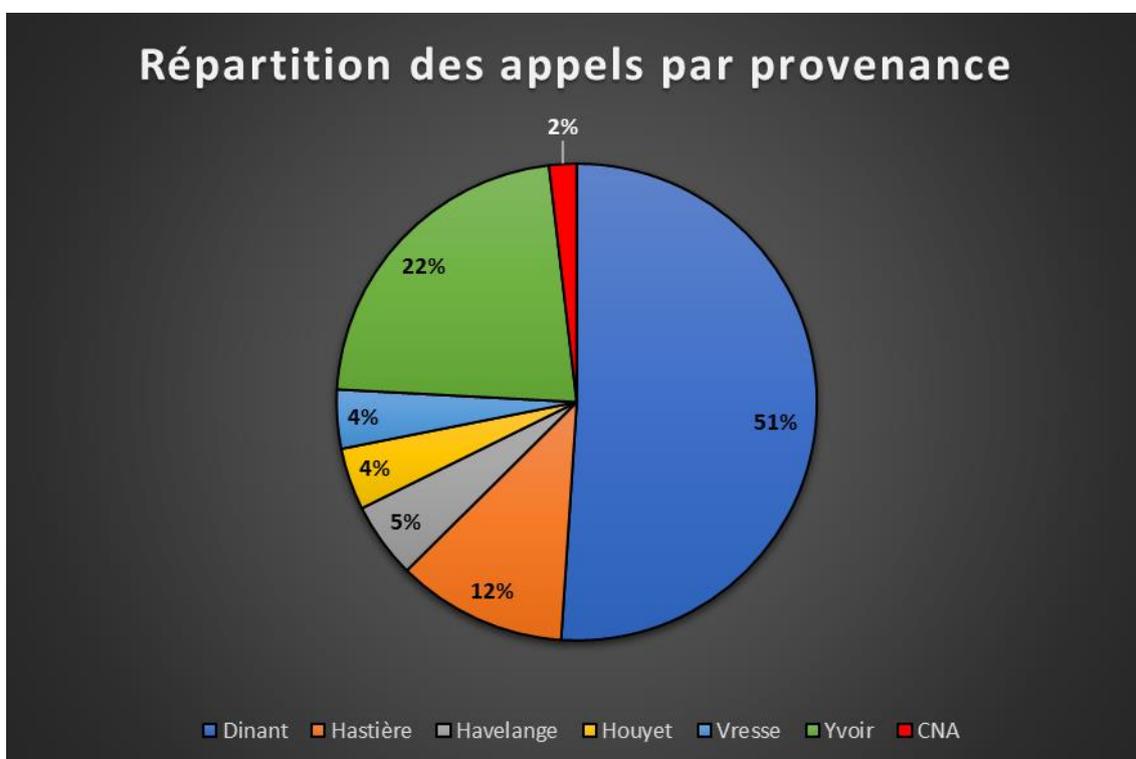
Lors de cette année, on peut constater que la redistribution des demandes via d'autres structures est légèrement en hausse par rapport à l'an dernier.

Evolution des appels et des demandes de 2016 à 2022



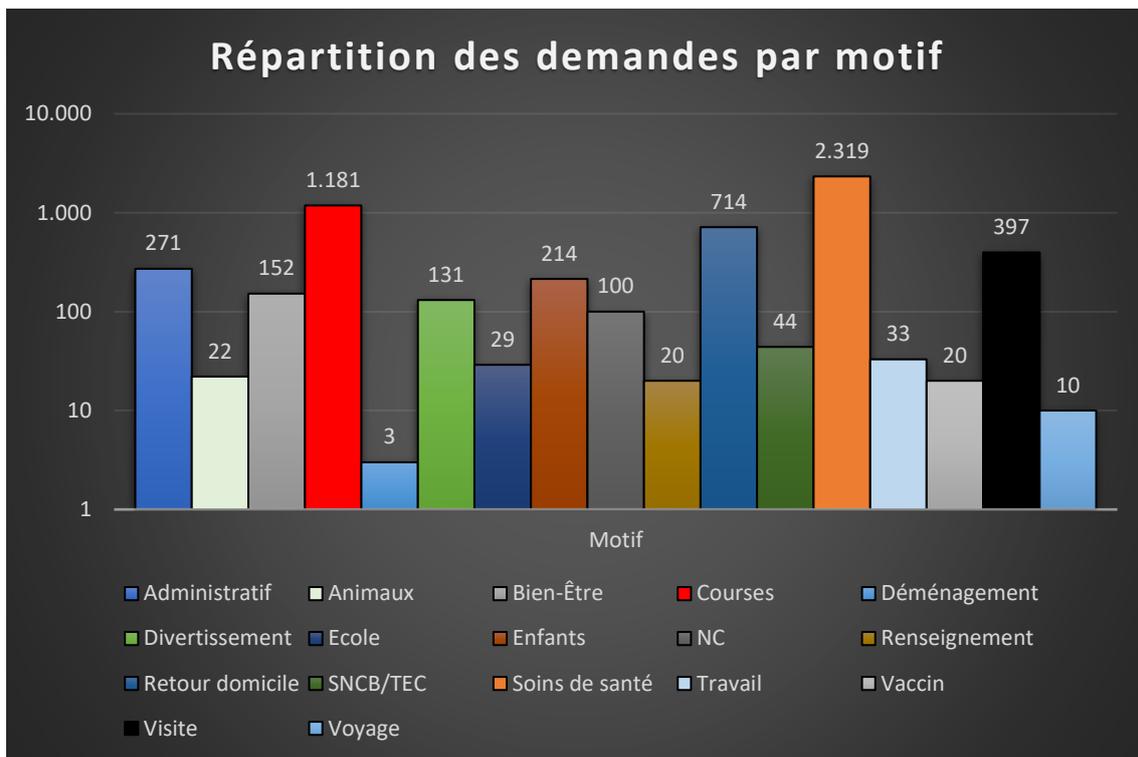
Interprétation : Nous constatons que pour cette année 2022, les demandes de trajets sont revenues au niveau de l'année 2019 après deux années compliquées dues à la pandémie. Les demandes ont augmenté de presque 10% entre 2021 et 2022 malgré une diminution de 9% du nombre d'appels reçus. Cela s'explique par le fait que nos bénéficiaires demandent plusieurs trajets lors d'un seul appel.

Répartition des appels par provenance



Interprétation : Nous constatons que la moitié des appels provient de Dinant, Yvoir représente 22% des demandes totales, les appels venant des Communes Non-Adhérentes sont en baisse (178 en 2021 ; 105 en 2022).

Répartition des demandes par motif



Interprétation : Nous constatons que les motifs les plus redondants sont toujours les 3 mêmes :

Soins de santé (2.319) ; Courses (1.181) ; Retour domicile (714).

Service 2 : Transport de personnes à la demande

Pour qui :

Ce service s'adresse aux personnes fragilisées, précarisées, isolées, malades ou en perte d'autonomie, avec un plafond de revenus (c'est-à-dire 2 x le RIS) qui résident dans une commune adhérente.

Comment :

Ils peuvent contacter notre centrale au 0800/37.309 ; par e-mail : contact@mobilisud.be ou via le site <http://www.mobilisud.be/transport-a-la-demande>

Quoi :

Ce service assure la prise en charge de transport à la demande depuis le domicile du bénéficiaire jusqu'au lieu de destination souhaité. Nous organisons des transports pour tout type de motif (soins de santé, courses, sorties culturelles, visite chez un proche...). Nous tentons de coordonner au mieux l'organisation des trajets sous 48 heures. Ce sont nos 34 chauffeurs bénévoles qui véhiculent les bénéficiaires.

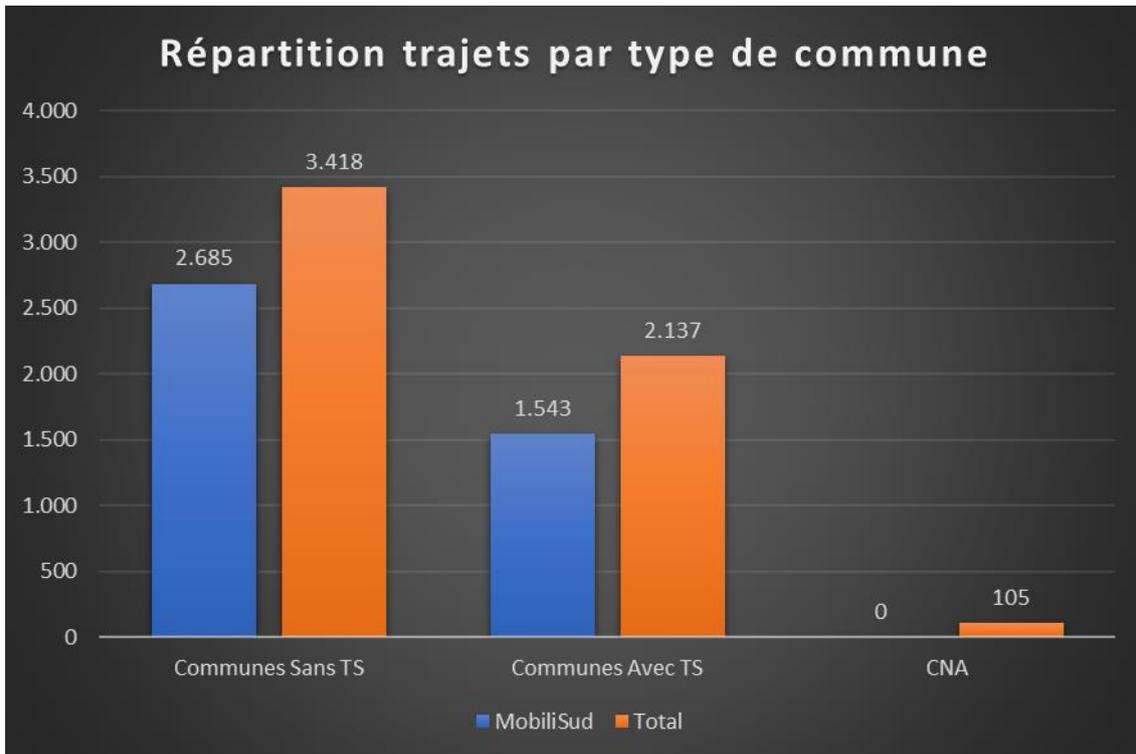
Objectifs pour 2022 :

Transporter les personnes demandeuses et entrants dans les conditions de notre ASBL afin de leur permettre de vivre une vie normale comme chaque personne le mérite.

Evaluation de l'année :

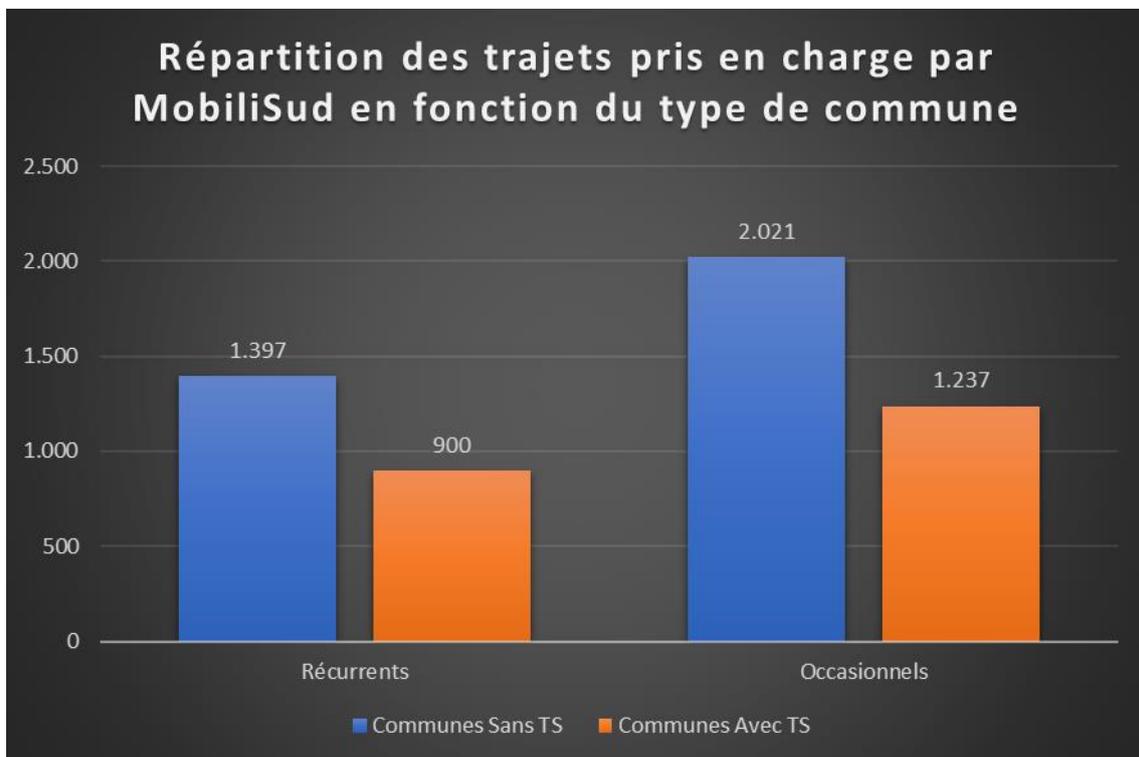
Nous constatons pour cette année 2022 une augmentation de 10% du nombre de demandes. Après 2 années compliquées par la pandémie, nous pouvons constater que la moyenne des demandes par mois revient petit à petit à hauteur de l'année 2019 (la plus faste pour l'ASBL avec 485 demandes en moyenne par mois).

Répartition trajets par type de commune



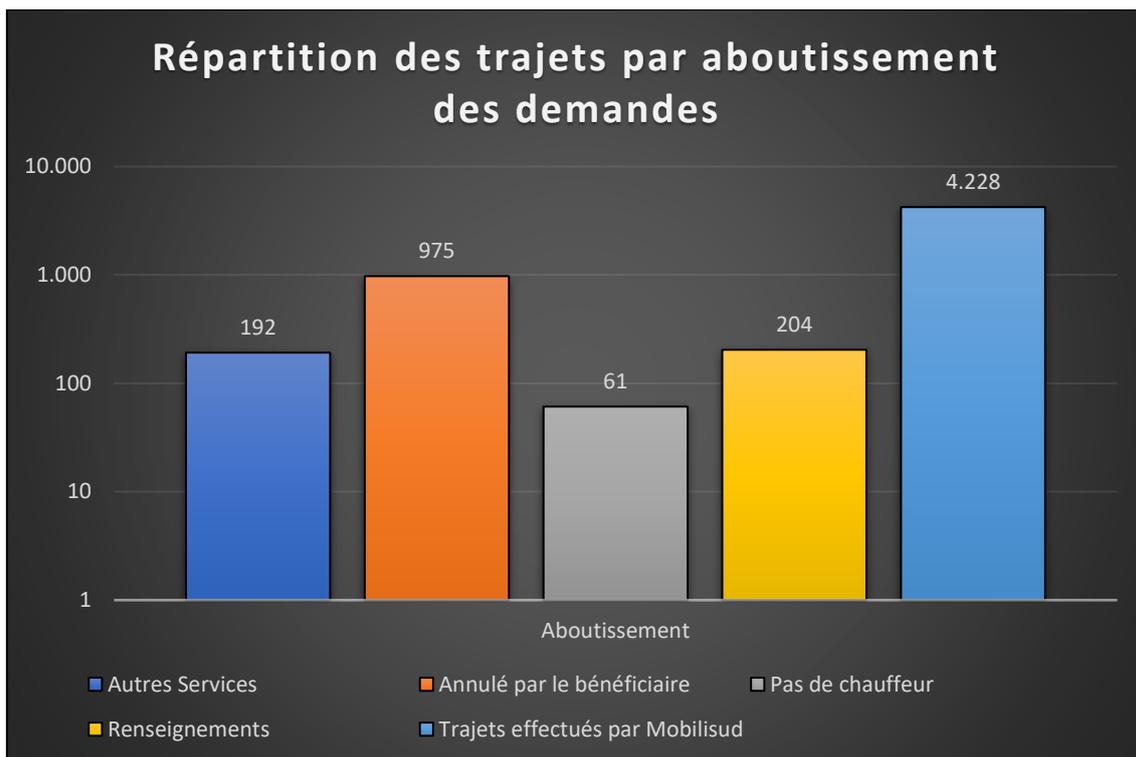
Interprétation : On remarque que pour les communes ayant un taxi social, les demandes de trajets sont moindres mais restent importantes. La prise en charge par Mobilisud représente une majorité des demandes, ceci est dû en grande partie aux horaires qui ne correspondent pas avec les horaires des taxis sociaux. Les demandes venant des CNA sont des demandes de renseignements.

Répartition des trajets réalisés par Mobilisud en fonction du type de commune



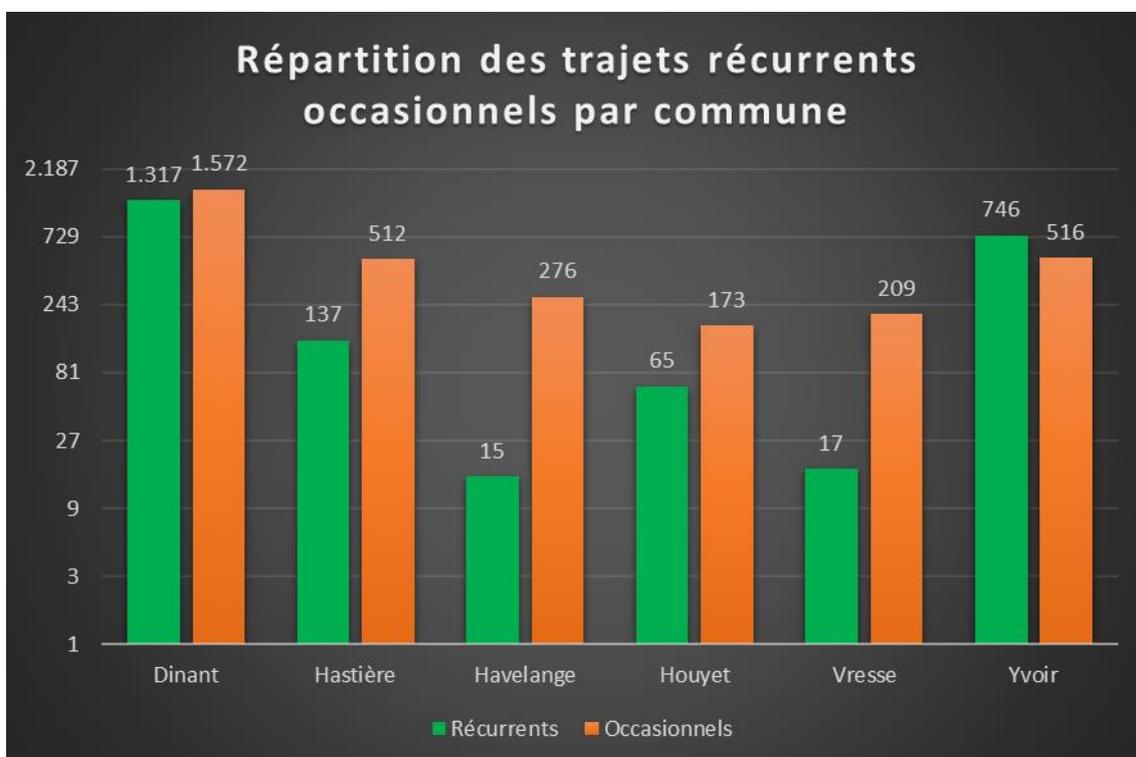
Interprétation : On constate que 41% des demandes faites à Mobilisud sont des trajets dit « Récurrents » c'est-à-dire qu'ils ont lieu le même jour, à la même heure, de manière régulière.

Répartition des trajets par aboutissement des demandes



Interprétation : On constate que 3 demandes sur 4 sont prises en charge par le service de chauffeurs volontaires de Mobilisud ; 17% des demandes sont annulées par les bénéficiaires. Aucune solution n'a été trouvée par nos opérateurs lors de 61 demandes sur 5.660 (0.01%).

Répartition des trajets récurrents/occasionnels par commune



Interprétation : On peut constater que la commune d'Yvoir est celle dans laquelle le nombre de trajets récurrents est plus importants que les trajets occasionnels. Pour Dinant, les demandes sont équivalentes. Pour les 4 autres communes, les demandes occasionnelles sont beaucoup plus nombreuses.

Service 3 : Auto-école à tarif social

Pour qui :

Tous les habitants des 5 communes adhérentes qui sont :
Demandeurs d'emploi ;
Au CPAS ;
Sur la mutuelle ;
Etudiants.

Comment :

Ils peuvent contacter notre centrale au 0800/37.309 ; par e-mail : auto-ecole@mobilisud.be ou via le site [Auto-Ecole - MobiliSud](#)

Quoi :

Nous organisons des cours théoriques et des cours pratiques pour le permis B à tarif modéré, en collaboration avec un indépendant agréé. La session théorique se déroule dans les locaux de la Toto qui roule. En règle générale, les sessions s'organisent mensuellement pour 10 à 20 élèves inscrits.

Objectifs pour 2022 :

Aider les personnes précarisées à obtenir le permis afin qu'ils puissent être mobile et épanoui socialement.

Evaluation de l'année :

37 personnes ont bénéficié des sessions théoriques via notre tarif social.

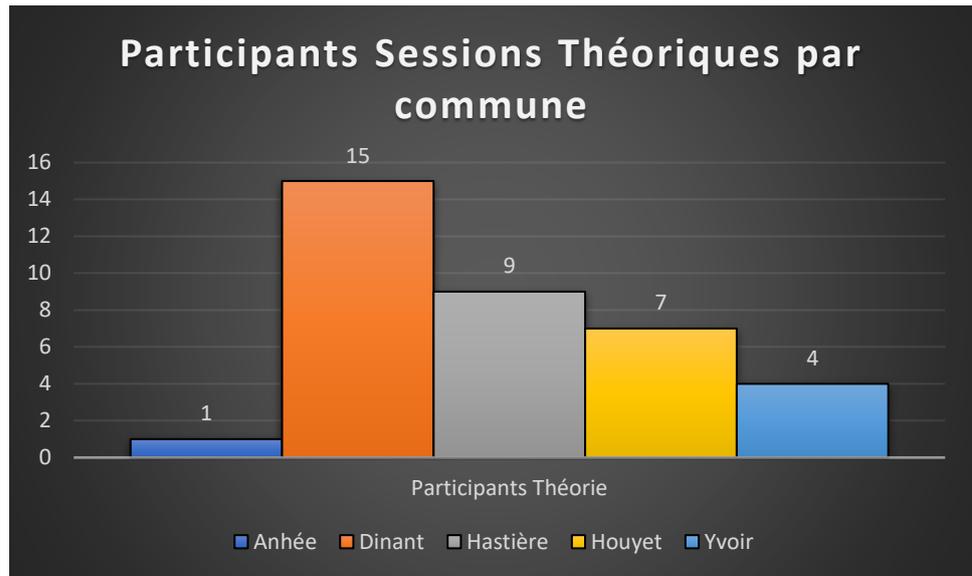
Une quarantaine de personnes en plus ont pris les renseignements pour suivre les sessions mais n'ont pas pu y participer en raison de l'horaire ou du manque de session. C'est pourquoi un nouveau mode de fonctionnement a été mis au point entre l'auto-école et l'ASBL (voir ligne du temps « *Rencontre avec la Toto qui roule (30/09/22)* »

16 personnes ont suivi les heures de conduite et ont passé leur permis pratique.

Le nombre de bénéficiaires auraient pu être plus grand si l'auto-école avait eu plus de places disponibles, ils sont toujours en train de subir les effets de la pandémie qui n'ont fait que reporter les rendez-vous prévus et annulés pendant ces 2 dernières années.

Participants aux sessions théoriques

Participants Théorie	
Anhée	1
Dinant	15
Hastière	9
Houyet	7
Yvoir	4

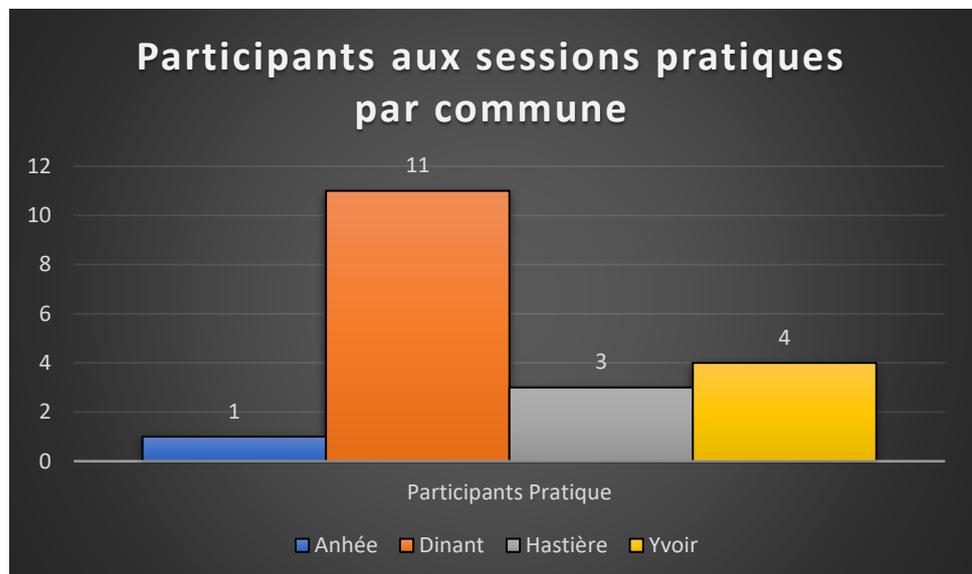


Interprétation : 36 personnes ont bénéficié du tarif social pour les cours théoriques.

5 bénéficiaires viennent de communes non-adhérentes, elles ont pu s'inscrire via la convention passée entre Mobilisud et l'AMO Globulin. 11 bénéficiaires ont dû être refusés (1 de Beauraing, 1 de Namur et 9 venant de la commune d'Yvoir).

Participants aux sessions pratiques

Participants Pratique	
Anhée	1
Dinant	11
Hastière	3
Yvoir	4



Interprétation : 19 personnes ont bénéficié du tarif social pour les cours pratiques.

5 bénéficiaires viennent de communes non-adhérentes, 4 d'entre elles ont pu s'inscrire via la convention passée entre Mobilisud et l'AMO Globulin, pour la 5^e son inscription avait été faite avant l'arrêt de la convention avec Yvoir. 8 bénéficiaires, venant de la commune d'Yvoir, ont dû être refusés.

Service 4 : Mobilité douce

Pour qui :

Toutes les communes adhérentes à MobiliSud.

Comment :

En contactant le référent en mobilité douce ou le coordinateur.

Objectifs pour 2022 :

Réaliser une étude de faisabilité pour la mobilité douce en milieu rural

Création d'un groupe de travail

Ebauche d'un projet et identification des partenaires

Création d'une formation

Mise en place d'un projet

Evaluation de l'année :

Tous les objectifs du service de mobilité douce ont été atteints, il ne reste plus qu'à mettre en place le projet d'animations scolaires dans les établissements communaux d'Hastière.

Une réunion est prévue début 2023, le subside a été accordé par le SPW et un accord a été passé avec l'ASBL APPER Wallonie pour la prise en charge de ces formations.

Ligne du temps

1^{er} trimestre

Rencontre avec la commune d'Hamois (12/01/22)

Objectif : Ajouter Hamois à nos communes adhérentes

Contenu : Présentation de la nouvelle charte et des statistiques du Transport à la demande

Résultat : La commune s'est montrée intéressée mais leur budget était déjà bloqué pour l'année 2022.

Rencontre avec la commune de Beauraing (19/01/22)

Objectif : Renouer le dialogue et récupérer Beauraing dans nos communes adhérentes

Contenu : Présentation de la nouvelle charte et des statistiques du Transport à la demande

Résultat : La commune s'est montrée intéressée mais sous certaines conditions qui n'ont pas été acceptées par le C.A de MobiliSud.

Rencontre avec Mr le Député, Richard Fournaux (02/02/22)

Objectif : Expliquer la situation de l'ASBL et parler du problème de financement

Contenu : Présentation de la nouvelle charte et des statistiques du Transport à la demande

Résultat : Un courrier a été envoyé au Député Wallon, François Belot, par le Député, Richard Fournaux.

Rencontre avec la commune de Ciney (09/02/22)

Objectif : Ajouter Ciney à nos communes adhérentes

Contenu : Présentation de la nouvelle charte et des statistiques du Transport à la demande

Résultat : La commune s'est montrée intéressée mais nous n'avons eu aucun retour par la suite si ce n'est que le CPAS de Ciney a pris une convention directe avec notre partenaire « La Toto qui roule ».

Rencontre avec le GAL Condroz (14/03/22)

Objectif : Demande de renseignements concernant les subsides européens pour la mobilité

Résultat : Mme Renard nous a expliqué comment les fonds étaient attribués (via des appels à projet).

2^e trimestre

Rencontre avec le Bourgmestre d'Hastière (17/05/22)

Objectif : Convention pour le projet de Mobilité douce dans les écoles communales

Résultat : Une convention a été signée pour des animations EMSR dans les écoles pour 2023

Réunion Anthée (07/06/22)

Objectif : Organisation de la journée mobilité (Hastière – Onhayé)

Résultat : Cette journée a été annulée faute de participant

Salon des Aînés à Hastière (20/06/22)

Objectif : Représentation de l'ASBL dans la commune d'Hastière

Résultat : Peu de gens s'étant déplacés, l'impact publicitaire n'aura pas été aussi bon qu'attendu

3^e trimestre

Village Mobilité (21&22/09/22)

Objectif : Représentation de l'ASBL pour les écoles de la commune de Dinant

Résultat : Visibilité auprès des écoles Dinantaises

Rencontre avec la Toto qui roule (30/09/22)

Objectif : Améliorer le partenariat entre nous

Contenu : Proposition d'un nouveau système de fonctionnement entre les 2 parties

Résultat : Le service auto-école à tarif social s'occupera de l'inscription des bénéficiaires pour les sessions théoriques et pratiques mais ne fera les factures que pour la théorie. Le responsable ne devra donc plus « courir » après l'argent des bénéficiaires. Les demandeurs pour une participation aux sessions théoriques participeront aux séances organisées par l'auto-école (plus aucun risque de perdre de l'argent par rapport à l'ancien fonctionnement ou il fallait un nombre minimum de candidat pour éviter d'être en perte)

4^e trimestre

Salon des Séniors (01/10/22)

Objectif : Représentation de l'ASBL dans la commune de Dinant

Résultat : Visibilité auprès de la population dinantaise, rencontre avec de futurs bénéficiaires, pas de personne intéressée à devenir bénévoles.

Déjeuner des Associations Dinantaises (19/10/22)

Objectif : Faire se rencontrer les différentes associations présentes dans la commune de Dinant

Résultat : Quelques échanges intéressants avec d'autres structures et un partage d'idées avec certaines

Formation C.R.M (24/10/22)

Objectif : Apprentissage de la future plate-forme « Citimoov » avec Mme Ruth

Résultat : Les opérateurs ont pu voir le fonctionnement de la future plate-forme et s'exercer sur une version test

Animation Scolaire (08/11/22)

Objectif : Assister à une animation scolaire de prévention routière et d'initiation au vélo dans la commune de Marche en Famenne

Résultat : Contact très intéressant avec Mr Valtin (Coordinateur de l'ASBL Apper), rencontre avec l'un des formateurs de leur ASBL, aperçu de ce à quoi ressemble une formation de prévention routière

Rencontre avec le FOREM (09/11/22)

Objectif : Renseignements et signature d'une convention IDESS avec le FOREM

Résultat : Après avoir pris tous les renseignements, nous avons signé une convention avec le FOREM et nous avons remis une demande de subside IDESS

Conseil d'Accompagnement du PCS d'Hastière (22/11/22)

Objectif : Représenter MobiliSud au sein du Conseil d'accompagnement du PCS d'Hastière

Résultat : Rencontre avec plusieurs acteurs sociaux de la commune d'Hastière, aperçu de l'utilité de la collaboration entre notre ASBL et le PCS

Plate-Forme CitiMoov (01/12/22)

Objectif : Formation en distanciel avec Mr Dugeon Rémi (Simpliciti) pour une deuxième formation Citimoov

Résultat : La formation en distanciel n'a pas été une grande réussite dû en partie aux perturbations de connexion avec Mr Dugeon

IV. Chapitre 2

Bilan financier

Voir Annexe « Bilan & Comptes de résultat 2022 »

DENOMINATION	MONTANT ANNUEL
DEPENSES	273.800 €
CHARGES FIXES	31.300 €
Proximus	5.400 €
OVH (numérot vert)	100 €
Loyer bureaux	6.500 €
Assurance	5.000 €
Logiciels : Gandi, Adix	450 €
Cohezio	750 €
Imprimante Leasing	1.800 €
Fournitures bureau/timbres	1.500 €
Frais bancaires	100 €
Frais de déplacements	1.500 €
Sous-traitance (assistance informatique, juridique, comptable)	4.500 €
Communication / Events	700 €
Frais de représentation	1.500 €
Divers	1.500 €
CHARGES SALARIALES	236.500 €
Salaires bruts (3,5 ETP)	193.000 €
1 Art 60	5.500 €
Provisions pour cessation d'activité	38.000 €
INVESTISSEMENTS	5.500 €
Achat matériel	500 €
Remboursement prêt	5.000 €
DIVERS	500 €
Non-payés	500 €
REVENUS	274.496 €
REVENUS PROPRES	82.813 €
Cotisations communes	37.613 €
Dinant	13.287 €
Hastière	6.170 €
Houyet	5.125 €
Havelange	5.312 €
Vresse-sur-Semois	2.792 €
Yvoir	4.927 €
Cotisations bénéficiaires	3.500 €
Bénéfice reporté 2022	41.700 €
SUBSIDES & MECENAT	191.683 €
Mécène	81.683 €
APE	59.600 €
Subside SPW-projet Mobilité Douce	2.900 €
Subside SPW-CRM	47.500 €
BALANCE	696 €

V. Conclusions

Cette année 2022 aura été marquée par de nombreux changements qui entreront en fonction début 2023 mais auxquels il aura fallu se préparer.

La convention signée avec la C.R.M-W, nous permet de travailler sur une toute nouvelle plateforme (CitiMoov) qui va permettre une économie financière en 2023 car contrairement à Mpact (Mobotwin) celle-ci sera gratuite.

Les opérateurs auront donc au cours de l'année jonglé entre les 2 systèmes pour continuer l'année 2022 sur le logiciel de base tout en préparant l'arrivée de Citimoov dans le courant du mois de décembre.

Au niveau de la centrale d'appels, vous avez pu constater avec les statistiques que le nombre de demandes est plus important que lors des 2 années précédentes.

Le fonctionnement de celle-ci a également été revu pour permettre une meilleure gestion des demandes des bénéficiaires. L'outil de gestion pour les demandes (Liste des utilisateurs) a été optimisé.

L'équipe opérationnelle en place lors de cette année a tenté de remplir tous les objectifs qui avaient été annoncés lors de la dernière assemblée générale avec plus ou moins de succès.

Le service mobilité douce a par exemple fini son travail de base et un projet pilote dans la commune d'Hastière pourrait être lancé lors de l'année scolaire 2023-2024. Le projet aura dû être retardé par manque de temps suite à de nouveaux changements dans l'équipe opérationnelle.

De nouveaux partenaires sont arrivés (APPER, CRM-W, Simpliciti, PropageS). Malgré quelques rencontres, aucune nouvelle commune n'a souhaité signer de convention avec notre ASBL.

VI. Partenaires



Commune de
HAVELANGE



Commune d'Yvoir

